

Direction : Direction Financière

Direction des FINANCES

REF : FINAN2007017

Signataire :

OBJET :Dotation de solidarité urbaine - rapport d'utilisation de la DSU 2006

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article 8 de la loi n°91-429 du 15 mai 1991,

Vu le tableau préparé par les services municipaux relatif à la mise en œuvre de la dotation de solidarité urbaine pendant l'exercice 2006,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Donne acte à monsieur le maire de la présentation du rapport relatif à l'utilisation de la dotation de solidarité urbaine durant l'exercice 2006, d'un montant de 2 922 357 euros.

le Maire